Diplôme Universitaire Droit de l'entreprise

Le Diplôme Universitaire (DU) Droit de l'Entreprise couvre les différents aspects de la création d'entreprise (choix de la structure juridique ; rédaction des contrats et des statuts, aspects internationaux, etc.) mais aussi les risques liés au fonctionnement de l'entreprise (risques sociaux et environnementaux, risque concurrentiel, fiscal). Sont abordés en outre les aspects juridiques du management, notamment le statut social ou fiscal du manager. Il envisage, enfin, les modalités de traitement des difficultés de l'entreprise : arbitrage, procédures collectives, etc.

OBJECTIFS

Le DU a vocation à accroître les connaissances et compétences des étudiants en vue de certains concours (Avocature [CRFPA], Magistrature [ENM]) ou de l'accès à certains Masters (droit privé, droit des affaires, droit financier) en France comme à l'International.

DÉBOUCHÉS

Il ouvre la voie, en complément d'une Licence ou d'un Master, à une diversité de métiers, dont entre autres :

- Juriste d'entreprise
- Manager
- Avocat d'affaires
- Magistrat
- Conseil en propriété intellectuelle
- Compliance officer

POINTS FORTS

- Parcours professionnalisant
- Interventions de professionnels
- Participation à un concours d'éloquence
- Réalisation d'un stage ou d'un rapport de recherches

Grand Oral du Concours d'Eloquence

1ÈRE ANNÉE

- Les groupements de la vie des affaires (20h)
- Libertés économiques fondamentales (10h)
- Droit patrimonial des affaires (10h)
- Droit international et européen des affaires (10h)

2ÈME ANNÉE

UE : Compétences principales

- Aspects pratiques de propriété industrielle (8h)
- Régulations juridiques du numérique (10h)
- Contentieux économique (8h)
- Droit pénal de l'entreprise (8h)

UE : Compétences connexes

- Enjeux juridiques de la création d'entreprise (3h)
- Technique contractuelle (4h)
- Droit anglais des contrats (8h)

3ÈME ANNÉE

UE : Compétences principales

- Arbitrage commercial (10h)
- Introduction aux procédures collectives (4h)
- Réseaux de distribution (8h)
- Fiscalité des affaires (6h)

UE : Compétences connexes

- Introduction à la comptabilité (6h)
- Les sociétés en common law (8h)
- Anglais des affaires (8h)

Directeur pédagogique
Tristan GIRARD-GAYMARD

Secrétariat
droitdelentreprise@univ-catholyon.fr
04 72 32 58 99

Page web :

CONDITIONS D'ADMISSION

- Sur dossier académique (résultats et appréciations – pour plus de détails, se référer aux conditions figurant sur Parcoursup)
- Maîtrise de la langue anglaise – Niveau B2
- Le suivi d'un enseignement de langue anglaise est essentiel. La moyenne des notes obtenues en anglais sur l'ensemble des trimestres de 1ère et sur les 2 premiers trimestres de terminale sera pris en compte (au moins une moyenne supérieure ou égale à 15/20).